

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
**Stax Communication Sàrl en liquidation,
Saint-Légier-La Chiésaz**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extra-ordinaire
3.

Date de la décision: 20.02.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **23.04.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
C/o M. Steve Axentios, Montéliza 6,
1806 Saint-Légier-La Chiésaz
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs

ACTA Notaires associés
Me Thierry Monition
1820 Montreux

(04926110)